

DECLARATION DE CONDITIONNEMENT

AOC GAILLAC



ODG : Syndicat AOC Gaillac -Maison des Vins - Abbaye Saint Michel - 81600 Gaillac

maison@vins-gaillac.com

Identification du demandeur

tel:

Nº EVV :

A déclarer avant le 20 du mois suivant le conditionnement

Date

signature du déclarant

Lieu du prélèvement :

date de mise en marché :

La mise en marché est immédiate: case video

La mise en marché est différée: indiquez mois et année

N'oubliez pas d'indiquer le millésime